

**Interventions du Groupe d'Ouverture,
Vénissieux, TERRE d'AUDACE, TERRE d'AVENIR
Christophe GIRARD**

Approbation compte-rendu de la séance publique 27 sep. 2010 - CONTRE

Mme Le Maire, Chères collègues, Mesdames et Messieurs bonsoir,

Le Groupe d'Ouverture, Vénissieux Terre d'Audace, Terre d'Avenir, votera contre ce compte rendu car justement il ne rend pas compte de ce qui s'est passé lors du dernier conseil. Ma première intervention y a été totalement gommée. Même sur internet, le lien qui renvoie vers la vidéo en version complète du dernier conseil est tronqué et renvoie, par le plus grand des hasards, vers celle du conseil municipal du 21 juin dernier ! Le hasard fait bien les choses ! Je tiens à signaler à ce sujet que j'ai formulé une requête au Tribunal Administratif de Lyon pour abus de pouvoir de votre part Mme le maire, car le conseil municipal de Vénissieux ne peut rester une zone de non-droit de la république française. Soyez assuré de notre esprit de résistance et de notre détermination à lutter contre le sectarisme et la censure.

4. Participation de la ville au programme national de suivi réalisé par COPARLY – Favorable

Avant de voter, notre groupe souhaiterait savoir quelles seront les retombées concrètes de cette étude pour les vénissiens. En effet, cette étude ne produira que des chiffres, certes certainement éclairant sur notre situation, mais qui ne changeront rien en tant que tel. C'est l'utilisation de ces données qui pourra ou non être utile aux vénissiens. Nous aurions souhaité que dans la rédaction de ce rapport soit précisé dans quels dispositifs ou quelles actions, les informations recueillies seront utilisées pour améliorer la qualité de l'air des vénissiens. Car, en effet, des études intéressantes sur des sujets graves comme celui-ci nous pouvons en subventionner des milliers. Ce qui importe, c'est qu'elle puisse être efficacement utilisée pour améliorer la vie des vénissiens. Etant donnée notre voisinage industriel, l'intérêt d'une telle démarche dépasse de loin les sources de pollutions internes à la ville. Car en effet, je ne pense pas qu'elle soit motivée par votre seul intérêt de mesurer, en terme de pollution, les dégâts générés par la chaufferie de Vénissieux.

Afin d'orienter notre vote au sujet de cette étude qui n'en coutera pas moins d'un peu plus de 18.600 euros aux vénissiens, nous aimerions savoir dès à présent quels prolongements la mairie souhaite donner à cette étude pour transformer ces informations en actions efficaces afin d'améliorer la qualité de l'air des vénissiens.

5. Dotation de Développement Urbain au titre de l'année 2010 - Opérations éligibles – Favorable

Nous voudrions simplement faire remarquer que dans cette enceinte où l'on fait toujours référence au désengagement de l'Etat, la loi de finance pour 2010 a reconduit le dispositif de Dotation de Développement Urbain aux villes particulièrement défavorisées. Je ne ferai pas d'autre commentaire à ce sujet.

Maintenant, au sujet des opérations retenues pour bénéficier de cette dotation sur notre commune, je souhaiterai souligner que, si toutes nous semblent justes, une a plus particulièrement attiré notre attention : le logement d'urgence pour les femmes victimes de violence. Même s'il s'agit d'une des deux aides les plus modestes financièrement, nous souhaitons relever cette initiative et faire part de notre étonnement de voir qu'il n'a pas été possible de lui faire bénéficier d'autres subventions que celle de la Dotation de Développement Urbain. Par sa nature, elle serait pourtant éligible à bien d'autres subventions.

Nous voterons bien sûr favorablement ce rapport.

7. Programmation CUCS 2010 - Actions complémentaires – Abstention

Nous nous abstiendrons de voter ce rapport. Cette abstention ne concerne pas directement les deux compléments qui y figurent, mais s'applique globalement à la programmation du GPV de Vénissieux. En cohérence avec notre vote du 29 mars dernier nous maintenons notre volonté de ne pas cautionner la municipalité dans ses arbitrages entachés de doutes.

**Interventions du Groupe d'Ouverture,
Vénissieux, TERRE d'AUDACE, TERRE d'AVENIR
Christophe GIRARD**

11. S.A. d'H.L.M. ALLIADE Habitat - Construction de logements sociaux dans un ensemble immobilier avenue Vivian! - Emprunts de 2.024.516,00 € à contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et de 1.875.902,00 € à contracter auprès du Crédit Agricole Centre-Est - Garantie sollicitée à hauteur de 15% - Favorable

Notre Groupe va voter favorablement ce rapport. Nous souhaiterions cependant profiter de ce rapport concernant le logement social à Vénissieux pour attirer votre attention sur deux sujets :

1^{er} sujet : Nous souhaiterions connaître votre position concernant le fleuriste de la rue Paul-Bert ? Nous avons eu écho de ce qui s'est passé au conseil de quartier du centre de jeudi dernier et nous en trouvons confirmation dans la presse de ce dimanche. Le moins que l'on puisse dire est qu'à part le fait que la mairie est étroitement liée à cette affaire, tout le reste n'est pas clair. Le bailleur qui déclare travailler en étroite concertation avec la mairie sur ce dossier explique que rien n'est décidé pour l'installation d'un fleuriste dans les nouveaux bâtiments, mais que par ailleurs il cherche des solutions pour transférer le fleuriste existant. Paradoxalement, d'un côté on parle de vague projet et en parallèle on en est à faire des propositions très concrètes pour le transfert... Pouvez-vous nous éclairer à ce sujet ? Nous posons cette question en tant qu'élus, et de grâce, ne transformer pas cette intervention en un complot de la droite. Je puis vous assurer que nos modes d'action ne nous permettent pas de créer ce type de situation. Il n'y a pas de complot de la droite, juste des interrogations de notre part.

2^{ème} sujet sur lequel nous souhaitons attirer votre attention à propos de logements sociaux : Nous voudrions évoquer l'attitude de la SOCAVIV et des élus vis-à-vis de l'association de locataires dénommée UNLI Vénissieux. Etant, comme vous, en copie des différents mails envoyés à l'ensemble des Groupes ici présents et de ce que nous pouvons lire dans la presse, nous sommes choqués de la façon d'agir de la SACOVIV.

Je comprends que cette association vous dérange, et elle nous dérangera certainement si nous sommes au pouvoir en 2014, mais il faut que vous compreniez qu'il n'y a pas de mérite quand on nomme soit même le jury ! Ce contre-pouvoir, comme les autres, devrait être accepté par vous comme un aiguillon pour progresser. Encore une fois, criez au complot politique comme le fait M. Millet dès que quelqu'un ne couvre pas vos agissements est une ficelle très facile et très grosse. Le principe des contre-pouvoirs est une des vertus de la démocratie dont il est vraiment dommage que vous priviez les vénissiens.

Encore une fois, il n'y a pas besoin de voir un complot de la droite dans le fait qu'une association de locataire fasse sont boulot, pas plus que lorsqu'un syndicat décide de faire le sien ou qu'une mission jeunesse se met en grève. Mais il est vrai que l'on prête très souvent aux autres les intentions que l'on a soi-même...

Vos cris indignés, n'enlèverons rien au constat de votre mauvaise foi. Que dire d'autre quand vous niez dans la presse la représentativité et la légitimité d'une association de locataire alors qu'elle est parfaitement reconnue localement par les grands bailleurs nationaux tels que ALLIADE HABITAT, OPAC du RHONE et ICF SUD EST MEDITERRANEE.

Difficile de faire mieux, à moins que vous considériez que vous êtes la seule autorité à même de reconnaître une légitimité à qui que ce soit sur le sol de Vénissieux.

Egalement, que dire d'autre quand Mme EBERSWILLER déclare dans le journal *Expressions* à propos des représentants de l'UNLI : "s'ils demandent un rendez-vous, bien sûr que nous les recevrons" et qu'elle ajoute, "A ma connaissance, cela n'a pas encore été le cas". Alors que chaque conseiller ici présent peut prendre conscience de la fausseté de cette déclaration, en prenant connaissance des informations que nous avons tous reçus dans les boîtes aux lettres de nos Groupes.

Alors, assumez vos actes et vos paroles plutôt que de vous couvrir en invoquant constamment le complot.